

DELIBERATION**Séance du 07 avril 2026**

Nombre de conseillers	
En exercice	86
Présents	81
Ayant donné pouvoir	5
Votants	86

Le 07 avril 2026 à 18h30, les membres du Conseil de la **Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne**, désignés par les conseils municipaux des soixante communes membres, se sont réunis à le Centre socioculturel à Gannat, sur convocation qui leur avait été adressée par Madame Véronique POUZADOUX, Présidente, le 30 avril 2026.

Étaient présents
Délégués titulaires : Stéphanie FAGOT-REVURAT, Philippe BUSSERON, Serge MAUME, Eric BARTHOUX, Thierry ROLLIN, Florence BRIONNET, Yves GUERET, Bernard DEVOUCOUX, Jimmy TRINDADE, Pascal PALAIN, Virginie LADHUIE, Christophe FAYOLLET, Jean DURANTEL, Jacques GILIBERT, Isabelle MATHURIN, Philippe TALLAUD, Jacques BEYSSADE, Denis JAMES, Jean-Jacques KEGELART, Stéphane COPPIN, Marie-Claude BOUCHARD, Frédéric DALAIGRE, Bertrand BECHONNET, Gilles VERNAY, Pierre LAMPAERT, Michel CHATET, Véronique POUZADOUX, Christine COURTINAT, Serge GATIGNOL, Stéphanie CARTOUX, Michel LAVEDRINE, Guilhem FILLOUX, Estelle MILLER, Quentin AMARGIER, Gérard COULON, Claire MATHIEU-PORTEJOIE, Julien BOULANGER, Alain LEBLON, Sylvain CONDUCHÉ, Arnaud BAUGÉ, Benoît SIMONIN, Christophe DELAMARE, Bruno CHANET, Arnaud DEBRADE, Gilles PARIS, Gérard BOURNON, Chantal CHATET-AUCLAIR, René BEYLOT, Fabien CARTOUX, Yannick TOUZAIN, Henri-Claude BUVAT, Daniel REBOUL, Gilles JOURNET, Philippe WILLIAMS, Michel VERRIER, Martine DESCHAMPS, Philippe DE LIBERO, Gérard LONGEOT, Emmanuel FERRAND, Christine BURKHARDT, Jean-Claude VILLATTE, Estelle GAZET, Benoît FLUCKIGER, Isabelle GARDIEN, Guillaume BERNET, Muriel DESHAYES, Durand BOUNDZIMBOU-TELANSAMOU, Jean MALLOT, Freddy LABUSSIÈRE, Magali GAIGNON, Deny DEROUET, Jacques THUIZAT, Jean-Philippe GUITTARD, Marcel SOCCOL, Magalli BLAES, Didier GUILLOT, Daniel LEGER, Danièle BENAYON, Délégués suppléants : Bruno PICARD représentant Sylvain PETITJEAN, Thierry CHENIER représentant Valéry DUBSAY, Yoann CHAUICHEPRAT représentant Marie-Cécile MARTIN,
Ont donné pouvoir :
Christine MARTINS à Bernard DEVOUCOUX, Sylvain DOMINE à Christine COURTINAT, Amandine DUZELIER à Estelle MILLER, Aline JEUDI à Gérard COULON, Sylvie THEVENIOT à Jean MALLOT,
Secrétaire de séance :
Benoît SIMONIN

N° 26/72. ELECTION DU/DE LA PRESIDENT(E)**Le Conseil Communautaire,**

VU le Code général des collectivités territoriales,

Gérard LONGEOT, délégué titulaire de la commune de Saint Loup, délégué le plus âgé de l'assemblée, assure la présidence aux fins de procéder à l'élection du/de la Président(e).

Après appel des candidatures, seule Véronique Pouzadoux est candidate.

Chaque délégué, dépose dans l'urne son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de Conseillers présent ne prenant pas part au vote : 0

Nombre de votants : 86

Nombre de suffrage nul : 0

Nombre de vote blanc : 4

Suffrage exprimé : 82

Envoyé en préfecture le 09/04/2026

Reçu en préfecture le 09/04/2026

Publié le

- 9 AVR. 2026

S²LOW

ID : 003-200071389-20260407-20260407_72-DE

Majorité absolue : 42

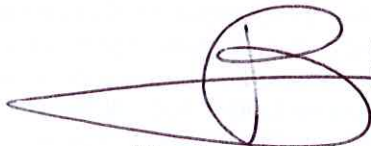
A l'issue du scrutin, Véronique POUZADOUX a obtenu 82 voix

Véronique POUZADOUX ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été immédiatement installée comme Présidente de la Communauté de communes.

Fait et délibéré le 07 avril 2026,
A Gannat,

Pour extrait conforme,

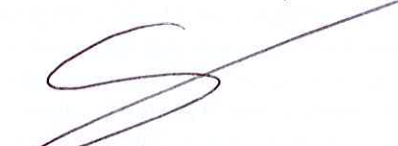
La Présidente,



Véronique POUZADOUX



Le secrétaire de séance,



Benoît SIMONIN

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Clermont Ferrand dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet « www.telerecours.fr »

DELIBERATION**Séance du 07 avril 2026**

Nombre de conseillers	
En exercice	86
Présents	81
Ayant donné pouvoir	5
Votants	86

Le 07 avril 2026 à 18h30, les membres du Conseil de la **Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne**, désignés par les conseils municipaux des soixante communes membres, se sont réunis à le Centre socioculturel à Gannat, sur convocation qui leur avait été adressée par Madame Véronique POUZADOUX, Présidente, le 30 avril 2026.

Étaient présents
Délégués titulaires : Stéphanie FAGOT-REVURAT, Philippe BUSSEYON, Serge MAUME, Eric BARTHOUX, Thierry ROLLIN, Florence BRIONNET, Yves GUERET, Bernard DEVOUCOUX, Jimmy TRINDADE, Pascal PALAIN, Virginie LADHUIE, Christophe FAYOLLET, Jean DURANTEL, Jacques GILIBERT, Isabelle MATHURIN, Philippe TALLAUD, Jacques BEYSSADE, Denis JAMES, Jean-Jacques KEGELART, Stéphane COPPIN, Marie-Claude BOUCHARD, Frédéric DALAIGRE, Bertrand BECHONNET, Gilles VERNAY, Pierre LAMPAERT, Michel CHATET, Véronique POUZADOUX, Christine COURTINAT, Serge GATIGNOL, Stéphanie CARTOUX, Michel LAVEDRINE, Guilhem FILLOUX, Estelle MILLER, Quentin AMARGIER, Gérard COULON, Claire MATHIEU-PORTEJOIE, Julien BOULANGER, Alain LEBLON, Sylvain CONDUCHÉ, Arnaud BAUGÉ, Benoît SIMONIN, Christophe DELAMARE, Bruno CHANET, Arnaud DEBRADE, Gilles PARIS, Gérard BOURNON, Chantal CHATET-AUCLAIR, René BEYLOT, Fabien CARTOUX, Yannick TOUZAIN, Henri-Claude BUVAT, Daniel REBOUL, Gilles JOURNET, Philippe WILLIAMS, Michel VERRIER, Martine DESCHAMPS, Philippe DE LIBERO, Gérard LONGEOT, Emmanuel FERRAND, Christine BURKHARDT, Jean-Claude VILLATTE, Estelle GAZET, Benoît FLUCKIGER, Isabelle GARDIEN, Guillaume BERNET, Muriel DESHAYES, Durand BOUNDZIMBOU-TELANSAMOU, Jean MALLOT, Freddy LABUSSIÈRE, Magali GAIGNON, Deny DEROUET, Jacques THUIZAT, Jean-Philippe GUITTARD, Marcel SOCCOL, Magalli BLAES, Didier GUILLOT, Daniel LEGER, Danièle BENAYON, Délégués suppléants : Bruno PICARD représentant Sylvain PETITJEAN, Thierry CHENIER représentant Valéry DUBSAY, Yoann CHAUCHEPRAT représentant Marie-Cécile MARTIN,
Ont donné pouvoir :
Christine MARTINS à Bernard DEVOUCOUX, Sylvain DOMINE à Christine COURTINAT, Amandine DUZELIER à Estelle MILLER, Aline JEUDI à Gérard COULON, Sylvie THEVENIOT à Jean MALLOT,
Secrétaire de séance :
Benoît SIMONIN

N° 26/73. DETERMINATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS

Le Conseil Communautaire,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-10, stipulant que le nombre de Vice-Présidents ne peut être supérieur à 20% de l'effectif total du Conseil communautaire, et ne peut être supérieur à 15,

VU l'arrêté préfectoral n°2253-2025 en date du 14 octobre 2025 constatant le nombre total de sièges que compte l'organe délibérant de la Communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne et leur répartition par commune membre à l'issue du renouvellement général des conseils municipaux de mars 2026,

CONSIDERANT QUE le nombre de vice-présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre ne puisse être supérieur à 20 % de l'effectif total de l'organe délibérant ni qu'il puisse excéder quinze Vice-Présidents,

CONSIDERANT QUE le Conseil communautaire peut également prévoir que d'autres conseillers soient membres du bureau, en sus des vice-présidences, sans limitation de nombre,

Envoyé en préfecture le 09/04/2026

Reçu en préfecture le 09/04/2026

Publié le - 9 AVR. 2026

ID : 003-200071389-20260407-20260407_73-DE

CONSIDERANT QUE la Présidente propose aux membres du Conseil communautaire de fixer le nombre de Vice-Présidents à 13,

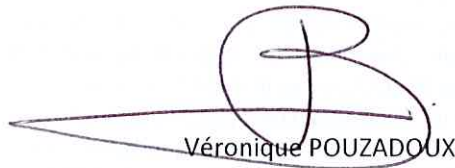
Sur proposition de Véronique POUZADOUX, Présidente,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE de fixer le nombre de Vice-Présidents à 13,
PREND NOTE que leur élection sera réalisée dans les mêmes conditions que celle de la Présidente.

Fait et délibéré le 07 avril 2026,
A Gannat,

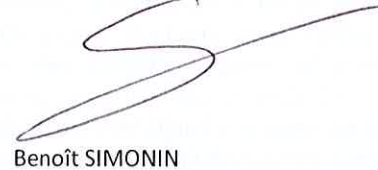
Pour extrait conforme,

La Présidente,


Véronique POUZADOUX



Le secrétaire de séance,


Benoît SIMONIN

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Clermont Ferrand dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet « www.telerecours.fr »

DELIBERATION**Séance du 07 avril 2026**

Nombre de conseillers	
En exercice	86
Présents	81
Ayant donné pouvoir	5
Votants	86

Le 07 avril 2026 à 18h30, les membres du Conseil de la **Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne**, désignés par les conseils municipaux des soixante communes membres, se sont réunis à le Centre socioculturel à Gannat, sur convocation qui leur avait été adressée par Madame Véronique POUZADOUX, Présidente, le 30 avril 2026.

Étaient présents
Délégués titulaires : Stéphanie FAGOT-REVURAT, Philippe BUSSERON, Serge MAUME, Eric BARTHOUX, Thierry ROLLIN, Florence BRIONNET, Yves GUERET, Bernard DEVOUCOUX, Jimmy TRINDADE, Pascal PALAIN, Virginie LADHUIE, Christophe FAYOLLET, Jean DURANTEL, Jacques GILIBERT, Isabelle MATHURIN, Philippe TALLAUD, Jacques BEYSSADE, Denis JAMES, Jean-Jacques KEGELART, Stéphane COPPIN, Marie-Claude BOUCHARD, Frédéric DALAIGRE, Bertrand BECHONNET, Gilles VERNAY, Pierre LAMPAERT, Michel CHATET, Véronique POUZADOUX, Christine COURTINAT, Serge GATIGNOL, Stéphanie CARTOUX, Michel LAVEDRINE, Guilhem FILLOUX, Estelle MILLER, Quentin AMARGIER, Gérard COULON, Claire MATHIEU-ORTEJOIE, Julien BOULANGER, Alain LEBLON, Sylvain CONDUCHÉ, Arnaud BAUGÉ, Benoît SIMONIN, Christophe DELAMARE, Bruno CHANET, Arnaud DEBRADE, Gilles PARIS, Gérard BOURNON, Chantal CHATET-AUCLAIR, René BEYLOT, Fabien CARTOUX, Yannick TOUZAIN, Henri-Claude BUVAT, Daniel REBOUL, Gilles JOURNET, Philippe WILLIAMS, Michel VERRIER, Martine DESCHAMPS, Philippe DE LIBERO, Gérard LONGEOT, Emmanuel FERRAND, Christine BURKHARDT, Jean-Claude VILLATTE, Estelle GAZET, Benoît FLUCKIGER, Isabelle GARDIEN, Guillaume BERNET, Muriel DESHAYES, Durand BOUNDZIMBOU-TELANSAMOU, Jean MALLOT, Freddy LABUSSIÈRE, Magali GAIGNON, Deny DEROUET, Jacques THUIZAT, Jean-Philippe GUITTARD, Marcel SOCCOL, Magalli BLAES, Didier GUILLOT, Daniel LEGER, Danièle BENAYON, Délégués suppléants : Bruno PICARD représentant Sylvain PETITJEAN, Thierry CHENIER représentant Valéry DUBSAY, Yoann CHAUCHEPRAT représentant Marie-Cécile MARTIN,
Ont donné pouvoir :
Christine MARTINS à Bernard DEVOUCOUX, Sylvain DOMINE à Christine COURTINAT, Amandine DUZELIER à Estelle MILLER, Aline JEUDI à Gérard COULON, Sylvie THEVENIOT à Jean MALLOT,
Secrétaire de séance :
Benoît SIMONIN

N° 26/74. ELECTION DU 1^{ER} VICE-PRESIDENT**Le Conseil communautaire,**

VU le Code général des collectivités territoriales, et plus particulièrement l'article L.5211-10 relatif au mode de désignation des Vice-Présidents,

VU la délibération n°26/73 fixant le nombre de Vice-Présidents à **13**,

CONSIDERANT QU'en l'absence de dispositions légales particulières, les Vice-Présidents doivent être élus successivement au scrutin uninominal, **ET DE** ce fait, Madame la Présidente propose pour le poste de Premier Vice-Président(e), la candidature de **Emmanuel FERRAND**.

M Emmanuel FERRAND est seul candidat.

Chaque conseiller communautaire dépose dans l'urne son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de Conseillers présent ne prenant pas part au vote : 0

Nombre de votants : 86

Nombre de suffrage nul : 4
Nombre de vote blanc : 10
Suffrage exprimé : 72
Majorité absolue : 37


A l'issue du scrutin, M Emmanuel FERRAND a obtenu 72 voix.

M Emmanuel FERRAND ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamé 1^{er} Vice-président, et immédiatement installé.

Fait et délibéré le 07 avril 2026,
A Gannat,

Pour extrait conforme,

La Présidente,


Véronique POUZADOUX



Le secrétaire de séance,


Benoît SIMONIN

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Clermont Ferrand dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet « www.telerecours.fr »

DELIBERATION**Séance du 07 avril 2026**

Nombre de conseillers	
En exercice	86
Présents	80
Ayant donné pouvoir	6
Votants	86

Le 07 avril 2026 à 18h30, les membres du Conseil de la **Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne**, désignés par les conseils municipaux des soixante communes membres, se sont réunis à le Centre socioculturel à Gannat, sur convocation qui leur avait été adressée par Madame Véronique POUZADOUX, Présidente, le 30 avril 2026.

Étaient présents
Délégués titulaires : Stéphanie FAGOT-REVURAT, Philippe BUSSEYON, Serge MAUME, Eric BARTHOUX, Thierry ROLLIN, Florence BRIONNET, Yves GUERET, Bernard DEVOUCOUX, Jimmy TRINDADE, Pascal PALAIN, Virginie LADHUIE, Christophe FAYOLLET, Jean DURANTEL, Jacques GILIBERT, Isabelle MATHURIN, Philippe TALLAUD, Jacques BEYSSADE, Denis JAMES, Jean-Jacques KEGELART, Stéphane COPPIN, Marie-Claude BOUCHARD, Frédéric DALAIGRE, Bertrand BECHONNET, Gilles VERNAY, Pierre LAMPAERT, Michel CHATET, Véronique POUZADOUX, Christine COURTINAT, Serge GATIGNOL, Stéphanie CARTOUX, Michel LAVEDRINE, Guilhem FILLOUX, Estelle MILLER, Gérard COULON, Claire MATHIEU-PORTEJOIE, Julien BOULANGER, Alain LEBLON, Sylvain CONDUCHÉ, Arnaud BAUGÉ, Benoît SIMONIN, Christophe DELAMARE, Bruno CHANET, Arnaud DEBRADÉ, Gilles PARIS, Gérard BOURNON, Chantal CHATET-AUCLAIR, René BEYLOT, Fabien CARTOUX, Yannick TOUZAIN, Henri-Claude BUVAT, Daniel REBOUL, Gilles JOURNET, Philippe WILLIAMS, Michel VERRIER, Martine DESCHAMPS, Philippe DE LIBERO, Gérard LONGEOT, Emmanuel FERRAND, Christine BURKHARDT, Jean-Claude VILLATTE, Estelle GAZET, Benoît FLUCKIGER, Isabelle GARDIEN, Guillaume BERNET, Muriel DESHAYES, Durand BOUNDZIMBOU-TELANSAMOU, Jean MALLOT, Freddy LABUSSIÈRE, Magali GAIGNON, Deny DEROUET, Jacques THUIZAT, Jean-Philippe GUITTARD, Marcel SOCCOL, Magalli BLAES, Didier GUILLOT, Daniel LEGER, Danièle BENAYON, Délégués suppléants : Bruno PICARD représentant Sylvain PETITJEAN, Thierry CHENIER représentant Valéry DUBSAY, Yoann CHAUCHEPRAT représentant Marie-Cécile MARTIN,
Ont donné pouvoir :
Christine MARTINS à Bernard DEVOUCOUX, Sylvain DOMINE à Christine COURTINAT, Amandine DUZELIER à Estelle MILLER, Quentin AMARGIER à Serge GATIGNOL, Aline JEUDI à Gérard COULON, Sylvie THEVENIOT à Jean MALLOT,
Secrétaire de séance :
Benoît SIMONIN

N° 26/75. ELECTION DU 2^{EME} VICE-PRESIDENT**Le Conseil communautaire,**

VU le Code général des collectivités territoriales, et plus particulièrement l'article L.5211-10 relatif au mode de désignation des Vice-Présidents,

VU la délibération n°26/73 fixant le nombre de Vice-Présidents à **13**,

CONSIDERANT QU'en l'absence de dispositions légales particulières, les Vice-Présidents doivent être élus successivement au scrutin uninominal, **ET DE** ce fait, Madame la Présidente propose pour le poste de Deuxième Vice-Président, la candidature de **Stéphane COPPIN**.

M Stéphane COPPIN est seul candidat.

Chaque conseiller communautaire dépose dans l'urne son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de Conseillers présent ne prenant pas part au vote : 0

Envoyé en préfecture le 09/04/2026

Reçu en préfecture le 09/04/2026

Publié le - 9 AVR. 2026

ID : 003-200071389-20260407-20260407_75-DE

S²LO

Nombre de votants : 86
Nombre de suffrage nul : 1
Nombre de vote blanc : 8
Suffrage exprimé : 77
Majorité absolue : 39

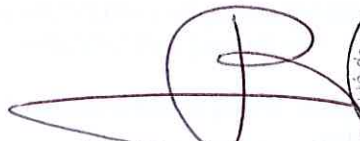
A l'issue du scrutin, M **Stéphane COPPIN** a obtenu 77 voix.

M Stéphane COPPIN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamé 2^{ème} Vice-président, et immédiatement installé.

Fait et délibéré le 07 avril 2026,
A Gannat,

Pour extrait conforme,

La Présidente,


Véronique POUZADOUX



Le secrétaire de séance,


Benoît SIMONIN

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Clermont Ferrand dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet « www.telerecours.fr »

DELIBERATION**Séance du 07 avril 2026**

Nombre de conseillers	
En exercice	86
Présents	80
Ayant donné pouvoir	6
Votants	86

Le 07 avril 2026 à 18h30, les membres du Conseil de la **Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne**, désignés par les conseils municipaux des soixante communes membres, se sont réunis à le Centre socioculturel à Gannat, sur convocation qui leur avait été adressée par Madame Véronique POUZADOUX, Présidente, le 30 avril 2026.

Étaient présents
Délégués titulaires : Stéphanie FAGOT-REVURAT, Philippe BUSSEYON, Serge MAUME, Eric BARTHOUX, Thierry ROLLIN, Florence BRIONNET, Yves GUERET, Bernard DEVOUCOUX, Jimmy TRINDADE, Pascal PALAIN, Virginie LADHUIE, Christophe FAYOLLET, Jean DURANTEL, Jacques GILIBERT, Isabelle MATHURIN, Philippe TALLAUD, Jacques BEYSSADE, Denis JAMES, Jean-Jacques KEGELART, Stéphane COPPIN, Marie-Claude BOUCHARD, Frédéric DALAIGRE, Bertrand BECHONNET, Gilles VERNAY, Pierre LAMPAERT, Michel CHATET, Véronique POUZADOUX, Christine COURTINAT, Serge GATIGNOL, Stéphanie CARTOUX, Michel LAVEDRINE, Guilhem FILLOUX, Estelle MILLER, Gérard COULON, Claire MATHIEU-PORTEJOIE, Julien BOULANGER, Alain LEBLON, Sylvain CONDUCHÉ, Arnaud BAUGÉ, Benoît SIMONIN, Christophe DELAMARE, Bruno CHANET, Arnaud DEBRADÉ, Gilles PARIS, Gérard BOURNON, Chantal CHATET-AUCLAIR, René BEYLOT, Fabien CARTOUX, Yannick TOUZAIN, Henri-Claude BUVAT, Daniel REBOUL, Gilles JOURNET, Philippe WILLIAMS, Michel VERRIER, Martine DESCHAMPS, Philippe DE LIBERO, Gérard LONGEOT, Emmanuel FERRAND, Christine BURKHARDT, Jean-Claude VILLATTE, Estelle GAZET, Benoît FLUCKIGER, Isabelle GARDIEN, Guillaume BERNET, Muriel DESHAYES, Durand BOUNDZIMBOU-TELANSAMOU, Jean MALLOT, Freddy LABUSSIÈRE, Magali GAIGNON, Deny DEROUET, Jacques THUIZAT, Jean-Philippe GUITTARD, Marcel SOCCOL, Magalli BLAES, Didier GUILLOT, Daniel LEGER, Danièle BENAYON, Délégués suppléants : Bruno PICARD représentant Sylvain PETITJEAN, Thierry CHENIER représentant Valéry DUBSAY, Yoann CHAUCHEPRAT représentant Marie-Cécile MARTIN,
Ont donné pouvoir :
Christine MARTINS à Bernard DEVOUCOUX, Sylvain DOMINE à Christine COURTINAT, Amandine DUZELIER à Estelle MILLER, Quentin AMARGIER à Serge GATIGNOL, Aline JEUDI à Gérard COULON, Sylvie THEVENIOT à Jean MALLOT,
Secrétaire de séance :
Benoît SIMONIN

N° 26/76.

ELECTION DU 3^{EME} VICE-PRESIDENT**Le Conseil communautaire,**

VU le Code général des collectivités territoriales, et plus particulièrement l'article L.5211-10 relatif au mode de désignation des Vice-Présidents,

VU la délibération n°26/73 fixant le nombre de Vice-Présidents à **13**,

CONSIDERANT QU'en l'absence de dispositions légales particulières, les Vice-Présidents doivent être élus successivement au scrutin uninominal, **ET DE** ce fait, Madame la Présidente propose pour le poste de Troisième Vice-Président, la candidature de **Jacques GILIBERT**.

M Jacques GILIBERT est seul candidat.

Chaque conseiller communautaire dépose dans l'urne son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de Conseillers présent ne prenant pas part au vote : 0

Envoyé en préfecture le 09/04/2026

Reçu en préfecture le 09/04/2026

Publié le - 9 AVR. 2026

ID : 003-200071389-20260407-20260407_76-DE

S²LO

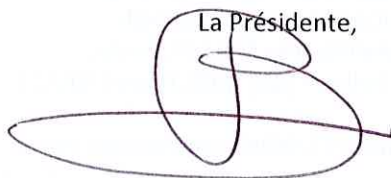
Nombre de votants : 86
Nombre de suffrage nul : 3
Nombre de vote blanc : 10
Suffrage exprimé : 73
Majorité absolue : 37

A l'issue du scrutin, M Jacques GILIBERT a obtenu 73 voix.

M Jacques GILIBERT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamé 3^{ème} Vice-président, et immédiatement installé.

Fait et délibéré le 07 avril 2026,
A Gannat,

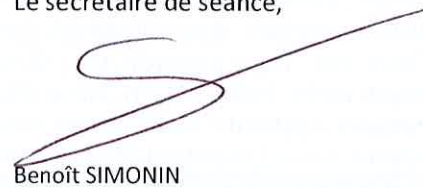
Pour extrait conforme,

La Présidente,


Véronique POUZADOUX



Le secrétaire de séance,



Benoît SIMONIN

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Clermont Ferrand dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet « www.telerecours.fr »

DELIBERATION**Séance du 07 avril 2026**

Nombre de conseillers	
En exercice	86
Présents	80
Ayant donné pouvoir	6
Votants	86

Le 07 avril 2026 à 18h30, les membres du Conseil de la **Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne**, désignés par les conseils municipaux des soixante communes membres, se sont réunis à le Centre socioculturel à Gannat, sur convocation qui leur avait été adressée par Madame Véronique POUZADOUX, Présidente, le 30 avril 2026.

Étaient présents

Délégués titulaires : Stéphanie FAGOT-REVURAT, Philippe BUSSEYON, Serge MAUME, Eric BARTHOUX, Thierry ROLLIN, Florence BRIONNET, Yves GUERET, Bernard DEVOUCOUX, Jimmy TRINDADE, Pascal PALAIN, Virginie LADHUIE, Christophe FAYOLLET, Jean DURANTE, Jacques GILIBERT, Isabelle MATHURIN, Philippe TALLAUD, Jacques BEYSSADE, Denis JAMES, Jean-Jacques KEGELART, Stéphane COPPIN, Marie-Claude BOUCHARD, Frédéric DALAIGRE, Bertrand BECHONNET, Gilles VERNAY, Pierre LAMPAERT, Michel CHATET, Véronique POUZADOUX, Christine COURTINAT, Serge GATIGNOL, Stéphanie CARTOIX, Michel LAVEDRINE, Guilhem FILLOUX, Estelle MILLER, Gérard COULON, Claire MATHIEU-PORTEJOIE, Julien BOULANGER, Alain LEBLON, Sylvain CONDUCHÉ, Arnaud BAUGÉ, Benoît SIMONIN, Christophe DELAMARE, Bruno CHANET, Arnaud DEBRADE, Gilles PARIS, Gérard BOURNON, Chantal CHATET-AUCLAIR, René BEYLOT, Fabien CARTOIX, Yannick TOUZAIN, Henri-Claude BUVAT, Daniel REBOUL, Gilles JOURNET, Philippe WILLIAMS, Michel VERRIER, Martine DESCHAMPS, Philippe DE LIBERO, Gérard LONGEOT, Emmanuel FERRAND, Christine BURKHARDT, Jean-Claude VILLATTE, Estelle GAZET, Benoît FLUCKIGER, Isabelle GARDIEN, Guillaume BERNET, Muriel DESHAYES, Durand BOUNDZIMBOU-TELANSAMOU, Jean MALLOT, Freddy LABUSSIÈRE, Magali GAIGNON, Deny DEROUET, Jacques THUIZAT, Jean-Philippe GUITTARD, Marcel SOCCOL, Magalli BLAES, Didier GUILLOT, Daniel LEGER, Danièle BENAYON,

Délégués suppléants : Bruno PICARD représentant Sylvain PETITJEAN, Thierry CHENIER représentant Valéry DUBSAY, Yoann CHAUCHEPRAT représentant Marie-Cécile MARTIN,

Ont donné pouvoir :

Christine MARTINS à Bernard DEVOUCOUX, Sylvain DOMINE à Christine COURTINAT, Amandine DUZELIER à Estelle MILLER, Quentin AMARGIER à Serge GATIGNOL, Aline JEUDI à Gérard COULON, Sylvie THEVENIOT à Jean MALLOT,

Secrétaire de séance :

Benoît SIMONIN

N° 26/77. ELECTION DU 4^{EME} VICE-PRESIDENT**Le Conseil communautaire,**

VU le Code général des collectivités territoriales, et plus particulièrement l'article L.5211-10 relatif au mode de désignation des Vice-Présidents,

VU la délibération n°26/73 fixant le nombre de Vice-Présidents à 13,

CONSIDERANT QU'en l'absence de dispositions légales particulières, les Vice-Présidents doivent être élus successivement au scrutin uninominal, **ET DE** ce fait, Madame la Présidente propose pour le poste de Quatrième Vice-Présidente, la candidature de **Isabelle MATHURIN**.

Mme **Isabelle MATHURIN** est seule candidate.

Chaque conseiller communautaire dépose dans l'urne son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de Conseillers présent ne prenant pas part au vote : 0

Envoyé en préfecture le 09/04/2026

Reçu en préfecture le 09/04/2026

Publié le - 9 AVR. 2026

S'LO

ID : 003-200071389-20260407-20260407_77-DE

Nombre de votants : 86
Nombre de suffrage nul : 0
Nombre de vote blanc : 7
Suffrage exprimé : 79
Majorité absolue : 40

A l'issue du scrutin, Mme **Isabelle MATHURIN** a obtenu 79 voix.

Mme Isabelle MATHURIN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamée 4^{ème} Vice-Présidente, et immédiatement installée.

Fait et délibéré le 07 avril 2026,
A Gannat,

Pour extrait conforme,

La Présidente,

Le secrétaire de séance,


Véronique POUZADOUX


Benoît SIMONIN



La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Clermont Ferrand dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet « www.telerecours.fr »

DELIBERATION**Séance du 07 avril 2026**

Nombre de conseillers	
En exercice	86
Présents	79
Ayant donné pouvoir	7
Votants	86

Le 07 avril 2026 à 18h30, les membres du Conseil de la **Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne**, désignés par les conseils municipaux des soixante communes membres, se sont réunis à le Centre socioculturel à Gannat, sur convocation qui leur avait été adressée par Madame Véronique POUZADOUX, Présidente, le 30 avril 2026.

Étaient présents
Délégués titulaires : Stéphanie FAGOT-REVURAT, Philippe BUSSEON, Serge MAUME, Eric BARTHOUX, Thierry ROLLIN, Florence BRIONNET, Yves GUERET, Bernard DEVOUCOUX, Jimmy TRINDADE, Pascal PALAIN, Virginie LADHUIE, Christophe FAYOLLET, Jean DURANTEL, Jacques GILIBERT, Isabelle MATHURIN, Philippe TALLAUD, Jacques BEYSSADE, Denis JAMES, Jean-Jacques KEGELART, Stéphane COPPIN, Marie-Claude BOUCHARD, Frédéric DALAIGRE, Bertrand BECHONNET, Gilles VERNAY, Pierre LAMPAERT, Michel CHATET, Véronique POUZADOUX, Christine COURTINAT, Serge GATIGNOL, Stéphanie CARTOUX, Michel LAVEDRINE, Guilhem FILLOUX, Estelle MILLER, Gérard COULON, Claire MATHIEU-ORTEJOIE, Julien BOULANGER, Alain LEBLON, Sylvain CONDUCHÉ, Arnaud BAUGÉ, Benoît SIMONIN, Christophe DELAMARE, Bruno CHANET, Arnaud DEBRADE, Gilles PARIS, Gérard BOURNON, Chantal CHATET-AUCLAIR, René BEYLOT, Fabien CARTOUX, Yannick TOUZAIN, Henri-Claude BUVAT, Gilles JOURNET, Philippe WILLIAMS, Michel VERRIER, Martine DESCHAMPS, Philippe DE LIBERO, Gérard LONGEOT, Emmanuel FERRAND, Christine BURKHARDT, Jean-Claude VILLATTE, Estelle GAZET, Benoît FLUCKIGER, Isabelle GARDIEN, Guillaume BERNET, Muriel DESHAYES, Durand BOUNDZIMBOU-TELANSAMOU, Jean MALLOT, Freddy LABUSSIÈRE, Magali GAIGNON, Deny DEROUET, Jacques THUIZAT, Jean-Philippe GUITTARD, Marcel SOCCOL, Magalli BLAES, Didier GUILLOT, Daniel LEGER, Danièle BENAYON, Délégués suppléants : Bruno PICARD représentant Sylvain PETITJEAN, Thierry CHENIER représentant Valéry DUBSAY, Yoann CHAUCHEPRAT représentant Marie-Cécile MARTIN,
Ont donné pouvoir :
Christine MARTINS à Bernard DEVOUCOUX, Sylvain DOMINE à Christine COURTINAT, Amandine DUZELIER à Estelle MILLER, Quentin AMARGIER à Serge GATIGNOL, Aline JEUDI à Gérard COULON, Daniel REBOUL à Gilles JOURNET, Sylvie THEVENIOT à Jean MALLOT,
Secrétaire de séance :
Benoît SIMONIN

N° 26/78. ELECTION DU 5^{EME} VICE-PRESIDENT**Le Conseil communautaire,**

VU le Code général des collectivités territoriales, et plus particulièrement l'article L.5211-10 relatif au mode de désignation des Vice-Présidents,

VU la délibération n°26/73 fixant le nombre de Vice-Présidents à **13**,

CONSIDERANT QU'en l'absence de dispositions légales particulières, les Vice-Présidents doivent être élus successivement au scrutin uninominal, **ET DE** ce fait, Madame la Présidente propose pour le poste de Cinquième Vice-Président, la candidature de **Jean-Jacques KEGELART**.

M Jean-Jacques KEGELART est seul candidat.

Chaque conseiller communautaire dépose dans l'urne son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de Conseillers présent ne prenant pas part au vote : 0

Envoyé en préfecture le 09/04/2026

Reçu en préfecture le 09/04/2026

Publié le - 9 AVR. 2026

S²LOW

ID : 003-200071389-20260407-20260407_78-DE

Nombre de votants : 86
Nombre de suffrage nul : 4
Nombre de vote blanc : 12
Suffrage exprimé : 70
Majorité absolue : 36

A l'issue du scrutin, M Jean-Jacques KEGELART a obtenu 69 voix et M Bernard DEVOUCOUX 1 voix

M Jean-Jacques KEGELART ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamé 5^{ème} Vice-Président, et immédiatement installé.

Fait et délibéré le 07 avril 2026,
A Gannat,

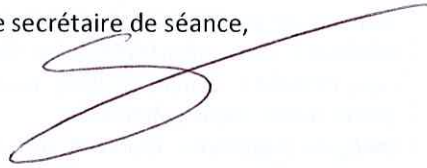
Pour extrait conforme,

La Présidente,

Le secrétaire de séance,



Véronique POUZADOUX



Benoît SIMONIN

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Clermont Ferrand dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet « www.telerecours.fr »

DELIBERATION

Séance du 07 avril 2026

Nombre de conseillers	
En exercice	86
Présents	79
Ayant donné pouvoir	7
Votants	86

Le 07 avril 2026 à 18h30, les membres du Conseil de la **Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne**, désignés par les conseils municipaux des soixante communes membres, se sont réunis à le Centre socioculturel à Gannat, sur convocation qui leur avait été adressée par Madame Véronique POUZADOUX, Présidente, le 30 avril 2026.

Étaient présents
<p>Délégués titulaires : Stéphanie FAGOT-REVURAT, Philippe BUSSEYON, Serge MAUME, Eric BARTHOUX, Thierry ROLLIN, Florence BRIONNET, Yves GUERET, Bernard DEVOUCOUX, Jimmy TRINDADE, Pascal PALAIN, Virginie LADHUIE, Christophe FAYOLLET, Jean DURANTEL, Jacques GILIBERT, Isabelle MATHURIN, Philippe TALLAUD, Jacques BEYSSADE, Denis JAMES, Jean-Jacques KEGELART, Stéphane COPPIN, Marie-Claude BOUCHARD, Frédéric DALAIGRE, Bertrand BECHONNET, Gilles VERNAY, Pierre LAMPAERT, Michel CHATET, Véronique POUZADOUX, Christine COURTINAT, Serge GATIGNOL, Stéphanie CARTOUX, Michel LAVEDRINE, Guilhem FILLOUX, Estelle MILLER, Gérard COULON, Claire MATHIEU-PORTEJOIE, Julien BOULANGER, Alain LEBLON, Sylvain CONDUCHÉ, Arnaud BAUGÉ, Benoît SIMONIN, Christophe DELAMARE, Bruno CHANET, Arnaud DEBRADE, Gilles PARIS, Gérard BOURNON, Chantal CHATET-AUCLAIR, René BEYLOT, Fabien CARTOUX, Yannick TOUZAIN, Henri-Claude BUVAT, Gilles JOURNET, Philippe WILLIAMS, Michel VERRIER, Martine DESCHAMPS, Philippe DE LIBERO, Gérard LONGEOT, Emmanuel FERRAND, Christine BURKHARDT, Jean-Claude VILLATTE, Estelle GAZET, Benoît FLUCKIGER, Isabelle GARDIEN, Guillaume BERNET, Muriel DESHAYES, Durand BOUNDZIMBOU-TELANSAMOU, Jean MALLOT, Freddy LABUSSIÈRE, Magali GAIGNON, Deny DEROUET, Jacques THUIZAT, Jean-Philippe GUITTARD, Marcel SOCCOL, Magalli BLAES, Didier GUILLOT, Daniel LEGER, Danièle BENAYON,</p> <p>Délégués suppléants : Bruno PICARD représentant Sylvain PETITJEAN, Thierry CHENIER représentant Valéry DUBSAY, Yoann CHAUCHEPRAT représentant Marie-Cécile MARTIN,</p>
Ont donné pouvoir :
Christine MARTINS à Bernard DEVOUCOUX, Sylvain DOMINE à Christine COURTINAT, Amandine DUZELIER à Estelle MILLER, Quentin AMARGIER à Serge GATIGNOL, Aline JEUDI à Gérard COULON, Daniel REBOUL à Gilles JOURNET, Sylvie THEVENIOT à Jean MALLOT,
Secrétaire de séance :
Benoît SIMONIN

N° 26/79. ELECTION DU 6^{EME} VICE-PRESIDENT

Le Conseil communautaire,

VU le Code général des collectivités territoriales, et plus particulièrement l'article L.5211-10 relatif au mode de désignation des Vice-Présidents,

VU la délibération n°26/73 fixant le nombre de Vice-Présidents à **13**,

CONSIDERANT QU'en l'absence de dispositions légales particulières, les Vice-Présidents doivent être élus successivement au scrutin uninominal, **ET DE** ce fait, Madame la Présidente propose pour le poste de Sixième Vice-Président, la candidature de **Gilles JOURNET**.

M Gilles JOURNET est seul candidat.

Chaque conseiller communautaire dépose dans l'urne son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de Conseillers présent ne prenant pas part au vote : 0

Nombre de votants : 86
Nombre de suffrage nul : 0
Nombre de vote blanc : 9
Suffrage exprimé : 77
Majorité absolue : 39

A l'issue du scrutin, M Gilles JOURNET a obtenu 77 voix.

M Gilles JOURNET ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamé 6^{ème} Vice-président, et immédiatement installé.

Fait et délibéré le 07 avril 2026,
A Gannat,

Pour extrait conforme,

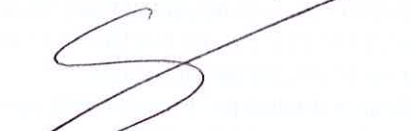
La Présidente,



Véronique POUZADOUX



Le secrétaire de séance,



Benoît SIMONIN

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Clermont Ferrand dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet « www.telerecours.fr »

DELIBERATION

Séance du 07 avril 2026

Nombre de conseillers	
En exercice	86
Présents	81
Ayant donné pouvoir	5
Votants	86

Le 07 avril 2026 à 18h30, les membres du Conseil de la **Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne**, désignés par les conseils municipaux des soixante communes membres, se sont réunis à le Centre socioculturel à Gannat, sur convocation qui leur avait été adressée par Madame Véronique POUZADOUX, Présidente, le 30 avril 2026.

Étaient présents

Délégués titulaires : Stéphanie FAGOT-REVURAT, Philippe BUSSEYON, Serge MAUME, Eric BARTHOUX, Thierry ROLLIN, Florence BRIONNET, Yves GUERET, Bernard DEVOUCOUX, Jimmy TRINDADE, Pascal PALAIN, Virginie LADHUIE, Christophe FAYOLLET, Jean DURANTEL, Jacques GILIBERT, Isabelle MATHURIN, Philippe TALLAUD, Jacques BEYSSADE, Denis JAMES, Jean-Jacques KEGELART, Stéphane COPPIN, Marie-Claude BOUCHARD, Frédéric DALAIGRE, Bertrand BECHONNET, Gilles VERNAY, Pierre LAMPAERT, Michel CHATET, Véronique POUZADOUX, Christine COURTINAT, Serge GATIGNOL, Stéphanie CARTOUX, Michel LAVEDRINE, Guilhem FILLOUX, Estelle MILLER, Quentin AMARGIER, Gérard COULON, Claire MATHIEU-ORTEJOIE, Julien BOULANGER, Alain LEBLON, Sylvain CONDUCHÉ, Arnaud BAUGÉ, Benoît SIMONIN, Christophe DELAMARE, Bruno CHANET, Arnaud DEBRADE, Gilles PARIS, Gérard BOURNON, Chantal CHATET-AUCLAIR, René BEYLOT, Fabien CARTOUX, Yannick TOUZAIN, Henri-Claude BUVAT, Daniel REBOUL, Gilles JOURNET, Philippe WILLIAMS, Michel VERRIER, Martine DESCHAMPS, Philippe DE LIBERO, Gérard LONGEOT, Emmanuel FERRAND, Christine BURKHARDT, Jean-Claude VILLATTE, Estelle GAZET, Benoît FLUCKIGER, Isabelle GARDIEN, Guillaume BERNET, Muriel DESHAYES, Durand BOUNDZIMBOU-TELANSAMOU, Jean MALLOT, Freddy LABUSSIÈRE, Magali GAIGNON, Deny DEROUET, Jacques THUIZAT, Jean-Philippe GUITTARD, Marcel SOCCOL, Magalli BLAES, Didier GUILLOT, Daniel LEGER, Danièle BENAYON,
Délégués suppléants : Bruno PICARD représentant Sylvain PETITJEAN, Thierry CHENIER représentant Valéry DUBSAY, Yoann CHAUCHEPRAT représentant Marie-Cécile MARTIN,

Ont donné pouvoir :

Christine MARTINS à Bernard DEVOUCOUX, Sylvain DOMINE à Christine COURTINAT, Amandine DUZELIER à Estelle MILLER, Aline JEUDI à Gérard COULON, Sylvie THEVENIOT à Jean MALLOT,

Secrétaire de séance :

Benoît SIMONIN

N° 26/80. ELECTION DU 7^{EME} VICE-PRESIDENT

Le Conseil communautaire,

VU le Code général des collectivités territoriales, et plus particulièrement l'article L.5211-10 relatif au mode de désignation des Vice-Présidents,

VU la délibération n°26/73 fixant le nombre de Vice-Présidents à **13**,

CONSIDERANT QU'en l'absence de dispositions légales particulières, les Vice-Présidents doivent être élus successivement au scrutin uninominal, **ET DE** ce fait, Madame la Présidente propose pour le poste de Septième Vice-Président, la candidature de **Arnaud DEBRADE**.

M Arnaud DEBRADE est seul candidat.

Chaque conseiller communautaire dépose dans l'urne son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de Conseillers présent ne prenant pas part au vote : 0

Nombre de votants : 86

Nombre de suffrage nul : 1
Nombre de vote blanc : 8
Suffrage exprimé : 77
Majorité absolue : 39

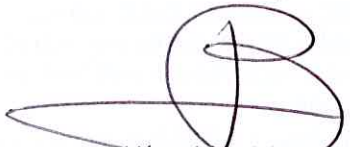
A l'issue du scrutin, M Arnaud DEBRADE a obtenu 77 voix.

M Arnaud DEBRADE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamé 7^{ème} Vice-président, et immédiatement installé.

Fait et délibéré le 07 avril 2026,
A Gannat,

Pour extrait conforme,

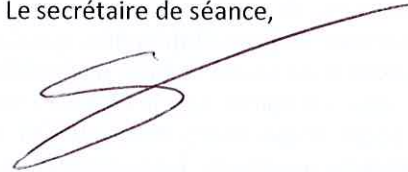
La Présidente,



Veronique POUZADOUX



Le secrétaire de séance,



Benoît SIMONIN

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Clermont Ferrand dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet « www.telerecours.fr »

DELIBERATION**Séance du 07 avril 2026**

Nombre de conseillers	
En exercice	86
Présents	79
Ayant donné pouvoir	7
Votants	86

Le 07 avril 2026 à 18h30, les membres du Conseil de la **Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne**, désignés par les conseils municipaux des soixante communes membres, se sont réunis à le Centre socioculturel à Gannat, sur convocation qui leur avait été adressée par Madame Véronique POUZADOUX, Présidente, le 30 avril 2026.

Étaient présents
Délégués titulaires : Stéphanie FAGOT-REVURAT, Philippe BUSSERON, Serge MAUME, Eric BARTHOUX, Thierry ROLLIN, Florence BRIONNET, Yves GUERET, Bernard DEVOUCOUX, Jimmy TRINDADE, Pascal PALAIN, Virginie LADHUIE, Christophe FAYOLLET, Jean DURANTEL, Jacques GILIBERT, Isabelle MATHURIN, Philippe TALLAUD, Jacques BEYSSADE, Denis JAMES, Jean-Jacques KEGELART, Stéphane COPPIN, Marie-Claude BOUCHARD, Frédéric DALAIGRE, Bertrand BECHONNET, Gilles VERNAY, Pierre LAMPAERT, Michel CHATET, Véronique POUZADOUX, Christine COURTINAT, Serge GATIGNOL, Stéphanie CARTOUX, Michel LAVEDRINE, Guilhem FILLOUX, Estelle MILLER, Gérard COULON, Claire MATHIEU-PORTEJOIE, Julien BOULANGER, Alain LEBLON, Sylvain CONDUCHÉ, Arnaud BAUGÉ, Benoît SIMONIN, Christophe DELAMARE, Bruno CHANET, Arnaud DEBRADE, Gilles PARIS, Gérard BOURNON, Chantal CHATET-AUCLAIR, René BEYLOT, Fabien CARTOUX, Yannick TOUZAIN, Henri-Claude BUVAT, Gilles JOURNET, Philippe WILLIAMS, Michel VERRIER, Martine DESCHAMPS, Philippe DE LIBERO, Gérard LONGEOT, Emmanuel FERRAND, Christine BURKHARDT, Jean-Claude VILLATTE, Estelle GAZET, Benoît FLUCKIGER, Isabelle GARDIEN, Guillaume BERNET, Muriel DESHAYES, Durand BOUNDZIMBOU-TELANSAMOU, Jean MALLOT, Freddy LABUSSIÈRE, Magali GAIGNON, Deny DEROUET, Jacques THUIZAT, Jean-Philippe GUITTARD, Marcel SOCCOL, Magalli BLAES, Didier GUILLOT, Daniel LEGER, Danièle BENAYON, Délégués suppléants : Bruno PICARD représentant Sylvain PETITJEAN, Thierry CHENIER représentant Valéry DUBSAY, Yoann CHAUICHEPRAT représentant Marie-Cécile MARTIN,
Ont donné pouvoir :
Christine MARTINS à Bernard DEVOUCOUX, Sylvain DOMINE à Christine COURTINAT, Amandine DUZELIER à Estelle MILLER, Quentin AMARGIER à Serge GATIGNOL, Aline JEUDI à Gérard COULON, Daniel REBOUL à Gilles JOURNET, Sylvie THEVENIOT à Jean MALLOT,
Secrétaire de séance :
Benoît SIMONIN

N° 26/81. ELECTION DU 8^{EME} VICE-PRESIDENT**Le Conseil communautaire,**

VU le Code général des collectivités territoriales, et plus particulièrement l'article L.5211-10 relatif au mode de désignation des Vice-Présidents,

VU la délibération n°26/73 fixant le nombre de Vice-Présidents à **13**,

CONSIDERANT QU'en l'absence de dispositions légales particulières, les Vice-Présidents doivent être élus successivement au scrutin uninominal, **ET DE** ce fait, Madame la Présidente propose pour le poste de Huitième Vice-Président, la candidature de **Benoît SIMONIN**.

M Benoît SIMONIN est seul candidat.

Chaque conseiller communautaire dépose dans l'urne son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de Conseillers présent ne prenant pas part au vote : 0

Envoyé en préfecture le 09/04/2026

Reçu en préfecture le 09/04/2026

Publié le - 9 AVR. 2026

S²LO

ID : 003-200071389-20260407-20260407_81-DE

Nombre de votants : 86
Nombre de suffrage nul : 0
Nombre de vote blanc : 8
Suffrage exprimé : 78
Majorité absolue : 40

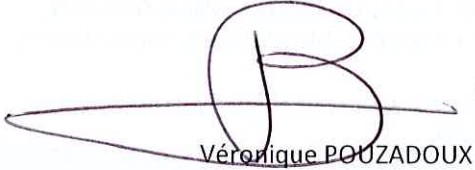
A l'issue du scrutin, M **Benoît SIMONIN** a obtenu 78 voix.

M Benoît SIMONIN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamé 8^{ème} Vice-président, et immédiatement installé.

Fait et délibéré le 07 avril 2026,
A Gannat,

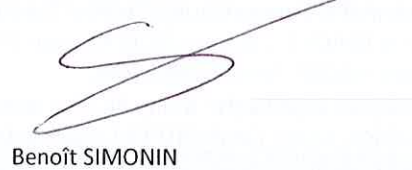
Pour extrait conforme,

La Présidente,


Véronique POUZADOUX



Le secrétaire de séance,


Benoît SIMONIN

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Clermont Ferrand dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet « www.telerecours.fr »

DELIBERATION

Séance du 07 avril 2026

Nombre de conseillers	
En exercice	86
Présents	79
Ayant donné pouvoir	7
Votants	86

Le 07 avril 2026 à 18h30, les membres du Conseil de la **Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne**, désignés par les conseils municipaux des soixante communes membres, se sont réunis à le Centre socioculturel à Gannat, sur convocation qui leur avait été adressée par Madame Véronique POUZADOUX, Présidente, le 30 avril 2026.

Étaient présents
Délégués titulaires : Stéphanie FAGOT-REVURAT, Philippe BUSSEYON, Serge MAUME, Eric BARTHOUX, Thierry ROLLIN, Florence BRIONNET, Yves GUERET, Bernard DEVOUCOUX, Jimmy TRINDADE, Pascal PALAIN, Virginie LADHUIE, Christophe FAYOLLET, Jean DURANTEL, Jacques GILIBERT, Isabelle MATHURIN, Philippe TALLAUD, Jacques BEYSSADE, Denis JAMES, Jean-Jacques KEGELART, Stéphane COPPIN, Marie-Claude BOUCHARD, Frédéric DALAIGRE, Bertrand BECHONNET, Gilles VERNAY, Pierre LAMPAERT, Michel CHATET, Véronique POUZADOUX, Christine COURTINAT, Serge GATIGNOL, Stéphanie CARTOUX, Michel LAVEDRINE, Guilhem FILLOUX, Estelle MILLER, Gérard COULON, Claire MATHIEU-PORTEJOIE, Julien BOULANGER, Alain LEBLON, Sylvain CONDUCHÉ, Arnaud BAUGÉ, Benoît SIMONIN, Christophe DELAMARE, Bruno CHANET, Arnaud DEBRADE, Gilles PARIS, Gérard BOURNON, Chantal CHATET-AUCLAIR, René BEYLOT, Fabien CARTOUX, Yannick TOUZAIN, Henri-Claude BUVAT, Gilles JOURNET, Philippe WILLIAMS, Michel VERRIER, Martine DESCHAMPS, Philippe DE LIBERO, Gérard LONGEOT, Emmanuel FERRAND, Christine BURKHARDT, Jean-Claude VILLATTE, Estelle GAZET, Benoît FLUCKIGER, Isabelle GARDIEN, Guillaume BERNET, Muriel DESHAYES, Durand BOUNDZIMBOU-TELANSAMOU, Jean MALLOT, Freddy LABUSSIÈRE, Magali GAIGNON, Deny DEROUET, Jacques THUIZAT, Jean-Philippe GUITTARD, Marcel SOCCOL, Magalli BLAES, Didier GUILLOT, Daniel LEGER, Danièle BENAYON, Délégués suppléants : Bruno PICARD représentant Sylvain PETITJEAN, Thierry CHENIER représentant Valéry DUBSAY, Yoann CHAUCHEPRAT représentant Marie-Cécile MARTIN,
Ont donné pouvoir :
Christine MARTINS à Bernard DEVOUCOUX, Sylvain DOMINE à Christine COURTINAT, Amandine DUZELIER à Estelle MILLER, Quentin AMARGIER à Serge GATIGNOL, Aline JEUDI à Gérard COULON, Daniel REBOUL à Gilles JOURNET, Sylvie THEVENIOT à Jean MALLOT,
Secrétaire de séance :
Benoît SIMONIN

N° 26/82. ELECTION DU 9^{EME} VICE-PRESIDENT

Le Conseil communautaire,

VU le Code général des collectivités territoriales, et plus particulièrement l'article L.5211-10 relatif au mode de désignation des Vice-Présidents,

VU la délibération n°26/73 fixant le nombre de Vice-Présidents à **13**,

CONSIDERANT QU'en l'absence de dispositions légales particulières, les Vice-Présidents doivent être élus successivement au scrutin uninominal, **ET DE** ce fait, Madame la Présidente propose pour le poste de Neuvième Vice-Présidente, la candidature de **Martine DESCHAMPS**.

M Martine DESCHAMPS est seule candidate.

Chaque conseiller communautaire dépose dans l'urne son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de Conseillers présent ne prenant pas part au vote : 0

Nombre de votants : 86
Nombre de suffrage nul : 1
Nombre de vote blanc : 17
Suffrage exprimé : 68
Majorité absolue : 35

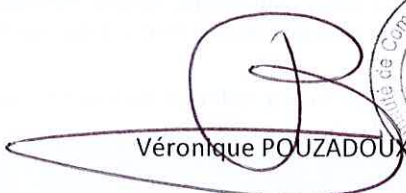
A l'issue du scrutin, Mme **Martine DESCHAMPS** a obtenu 68 voix.

Mme Martine DESCHAMPS ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamée 9^{ème} Vice-présidente, et immédiatement installée.

Fait et délibéré le 07 avril 2026,
A Gannat,

Pour extrait conforme,

La Présidente,


Véronique POUZADOUX



Le secrétaire de séance,


Benoit SIMONIN

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Clermont Ferrand dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet « www.telerecours.fr »

DELIBERATION**Séance du 07 avril 2026**

Nombre de conseillers	
En exercice	86
Présents	79
Ayant donné pouvoir	7
Votants	86

Le 07 avril 2026 à 18h30, les membres du Conseil de la **Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne**, désignés par les conseils municipaux des soixante communes membres, se sont réunis à le Centre socioculturel à Gannat, sur convocation qui leur avait été adressée par Madame Véronique POUZADOUX, Présidente, le 30 avril 2026.

Étaient présents

Délégués titulaires : Stéphanie FAGOT-REVURAT, Philippe BUSSEYON, Serge MAUME, Eric BARTHOUX, Thierry ROLLIN, Florence BRIONNET, Yves GUERET, Bernard DEVOUCOUX, Jimmy TRINDADE, Pascal PALAIN, Virginie LADHUIE, Christophe FAYOLLET, Jean DURANTEL, Jacques GILIBERT, Isabelle MATHURIN, Philippe TALLAUD, Jacques BEYSSADE, Denis JAMES, Jean-Jacques KEGELART, Stéphane COPPIN, Marie-Claude BOUCHARD, Frédéric DALAIGRE, Bertrand BECHONNET, Gilles VERNAY, Pierre LAMPAERT, Michel CHATET, Véronique POUZADOUX, Christine COURTINAT, Serge GATIGNOL, Stéphanie CARTOUX, Michel LAVEDRINE, Guilhem FILLOUX, Estelle MILLER, Gérard COULON, Claire MATHIEU-PORTEJOIE, Julien BOULANGER, Alain LEBLON, Sylvain CONDUCHÉ, Arnaud BAUGÉ, Benoît SIMONIN, Christophe DELAMARE, Bruno CHANET, Arnaud DEBRADE, Gilles PARIS, Gérard BOURNON, Chantal CHATET-AUCLAIR, René BEYLOT, Fabien CARTOUX, Yannick TOUZAIN, Henri-Claude BUVAT, Gilles JOURNET, Philippe WILLIAMS, Michel VERRIER, Martine DESCHAMPS, Philippe DE LIBERO, Gérard LONGEOT, Emmanuel FERRAND, Christine BURKHARDT, Jean-Claude VILLATTE, Estelle GAZET, Benoît FLUCKIGER, Isabelle GARDIEN, Guillaume BERNET, Muriel DESHAYES, Durand BOUNDZIMBOU-TELANSAMOU, Jean MALLOT, Freddy LABUSSIÈRE, Magali GAIGNON, Deny DEROUET, Jacques THUIZAT, Jean-Philippe GUITTARD, Marcel SOCCOL, Magalli BLAES, Didier GUILLOT, Daniel LEGER, Danièle BENAYON,

Délégués suppléants : Bruno PICARD représentant Sylvain PETITJEAN, Thierry CHENIER représentant Valéry DUBSAY, Yoann CHAUCHEPRAT représentant Marie-Cécile MARTIN,

Ont donné pouvoir :

Christine MARTINS à Bernard DEVOUCOUX, Sylvain DOMINE à Christine COURTINAT, Amandine DUZELIER à Estelle MILLER, Quentin AMARGIER à Serge GATIGNOL, Aline JEUDI à Gérard COULON, Daniel REBOUL à Gilles JOURNET, Sylvie THEVENIOT à Jean MALLOT,

Secrétaire de séance :

Benoît SIMONIN

N° 26/83. ELECTION DU 10^{EME} VICE-PRESIDENT**Le Conseil communautaire,**

VU le Code général des collectivités territoriales, et plus particulièrement l'article L.5211-10 relatif au mode de désignation des Vice-Présidents,

VU la délibération n°26/73 fixant le nombre de Vice-Présidents à **13**,

CONSIDERANT QU'en l'absence de dispositions légales particulières, les Vice-Présidents doivent être élus successivement au scrutin uninominal, **ET DE** ce fait, Madame la Présidente propose pour le poste de Dixième Vice-Président, la candidature de **Eric BARTHOUX**.

M Eric BARTHOUX est seul candidat.

Chaque conseiller communautaire dépose dans l'urne son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de Conseillers présent ne prenant pas part au vote : 0

Envoyé en préfecture le 09/04/2026

Reçu en préfecture le 09/04/2026

Publié le - 9 AVR. 2026

S²LO

ID : 003-200071389-20260407-20260407_83-DE

Nombre de votants : 86
Nombre de suffrage nul : 2
Nombre de vote blanc : 12
Suffrage exprimé : 72
Majorité absolue : 37

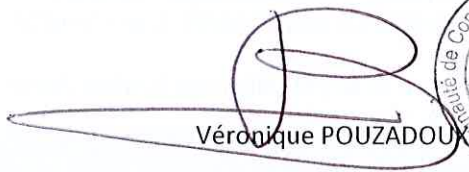
A l'issue du scrutin, M Eric BARTHOUX a obtenu 72 voix.

M Eric BARTHOUX ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamé 10^{ème} Vice-président, et immédiatement installé.

Fait et délibéré le 07 avril 2026,
A Gannat,

Pour extrait conforme,

La Présidente,


Véronique POUZADOU



Le secrétaire de séance,


Benoît SIMONIN

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Clermont Ferrand dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet « www.telerecours.fr »

DELIBERATION

Séance du 07 avril 2026

Nombre de conseillers	
En exercice	86
Présents	79
Ayant donné pouvoir	7
Votants	86

Le 07 avril 2026 à 18h30, les membres du Conseil de la **Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne**, désignés par les conseils municipaux des soixante communes membres, se sont réunis à le Centre socioculturel à Gannat, sur convocation qui leur avait été adressée par Madame Véronique POUZADOUX, Présidente, le 30 avril 2026.

Étaient présents
Délégués titulaires : Stéphanie FAGOT-REVURAT, Philippe BUSSEYON, Serge MAUME, Eric BARTHOUX, Thierry ROLLIN, Florence BRIONNET, Yves GUERET, Bernard DEVOUCOUX, Jimmy TRINDADE, Pascal PALAIN, Virginie LADHUIE, Christophe FAYOLLET, Jean DURANTEL, Jacques GILIBERT, Isabelle MATHURIN, Philippe TALLAUD, Jacques BEYSSADE, Denis JAMES, Jean-Jacques KEGELART, Stéphane COPPIN, Marie-Claude BOUCHARD, Frédéric DALAIGRE, Bertrand BECHONNET, Gilles VERNAY, Pierre LAMPAERT, Michel CHATET, Véronique POUZADOUX, Christine COURTINAT, Serge GATIGNOL, Stéphanie CARTOUX, Michel LAVEDRINE, Guilhem FILLOUX, Estelle MILLER, Gérard COULON, Claire MATHIEU-PORTEJOIE, Julien BOULANGER, Alain LEBLON, Sylvain CONDUCHÉ, Arnaud BAUGÉ, Benoît SIMONIN, Christophe DELAMARE, Bruno CHANET, Arnaud DEBRADE, Gilles PARIS, Gérard BOURNON, Chantal CHATET-AUCLAIR, René BEYLOT, Fabien CARTOUX, Yannick TOUZAIN, Henri-Claude BUVAT, Gilles JOURNET, Philippe WILLIAMS, Michel VERRIER, Martine DESCHAMPS, Philippe DE LIBERO, Gérard LONGEOT, Emmanuel FERRAND, Christine BURKHARDT, Jean-Claude VILLATTE, Estelle GAZET, Benoît FLUCKIGER, Isabelle GARDIEN, Guillaume BERNET, Muriel DESHAYES, Durand BOUNDZIMBOU-TELANSAMOU, Jean MALLOT, Freddy LABUSSIÈRE, Magali GAIGNON, Deny DEROUET, Jacques THUIZAT, Jean-Philippe GUITTARD, Marcel SOCCOL, Magalli BLAES, Didier GUILLOT, Daniel LEGER, Danièle BENAYON, Délégués suppléants : Bruno PICARD représentant Sylvain PETITJEAN, Thierry CHENIER représentant Valéry DUBSAY, Yoann CHAUCHEPRAT représentant Marie-Cécile MARTIN,
Ont donné pouvoir :
Christine MARTINS à Bernard DEVOUCOUX, Sylvain DOMINE à Christine COURTINAT, Amandine DUZELIER à Estelle MILLER, Quentin AMARGIER à Serge GATIGNOL, Aline JEUDI à Gérard COULON, Daniel REBOUL à Gilles JOURNET, Sylvie THEVENIOT à Jean MALLOT,
Secrétaire de séance :
Benoît SIMONIN

N° 26/84. ELECTION DU 11^{EME} VICE-PRESIDENT

Le Conseil communautaire,

VU le Code général des collectivités territoriales, et plus particulièrement l'article L.5211-10 relatif au mode de désignation des Vice-Présidents,

VU la délibération n°26/73 fixant le nombre de Vice-Présidents à **13**,

CONSIDERANT QU'en l'absence de dispositions légales particulières, les Vice-Présidents doivent être élus successivement au scrutin uninominal, **ET DE** ce fait, Madame la Présidente propose pour le poste de Onzième Vice-Président, la candidature de **Pascal PALAIN**.

M Pascal PALAIN est seul candidat.

Chaque conseiller communautaire dépose dans l'urne son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de Conseillers présent ne prenant pas part au vote : 0

Nombre de votants : 86
Nombre de suffrage nul : 0
Nombre de vote blanc : 6
Suffrage exprimé : 80
Majorité absolue : 41

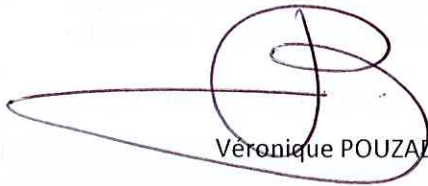
A l'issue du scrutin, M **Pascal PALAIN** a obtenu 80 voix.

M Pascal PALAIN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamé **11^{ème} Vice-président**, et immédiatement installé.

Fait et délibéré le 07 avril 2026,
A Gannat,

Pour extrait conforme,

La Présidente,


Veronique POUZADOUX



Le secrétaire de séance,


Benoît SIMONIN

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Clermont Ferrand dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet « www.telerecours.fr »

DELIBERATION**Séance du 07 avril 2026**

Nombre de conseillers	
En exercice	86
Présents	79
Ayant donné pouvoir	7
Votants	86

Le 07 avril 2026 à 18h30, les membres du Conseil de la **Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne**, désignés par les conseils municipaux des soixante communes membres, se sont réunis à le Centre socioculturel à Gannat, sur convocation qui leur avait été adressée par Madame Véronique POUZADOUX, Présidente, le 30 avril 2026.

Étaient présents
<p>Délégués titulaires : Stéphanie FAGOT-REVURAT, Philippe BUSSEYON, Serge MAUME, Eric BARTHOUX, Thierry ROLLIN, Florence BRIONNET, Yves GUERET, Bernard DEVOUCOUX, Jimmy TRINDADE, Pascal PALAIN, Virginie LADHUIE, Christophe FAYOLLET, Jean DURANTEL, Jacques GILIBERT, Isabelle MATHURIN, Philippe TALLAUD, Jacques BEYSSADE, Denis JAMES, Jean-Jacques KEGELART, Stéphane COPPIN, Marie-Claude BOUCHARD, Frédéric DALAIGRE, Bertrand BECHONNET, Gilles VERNAY, Pierre LAMPAERT, Michel CHATET, Véronique POUZADOUX, Christine COURTINAT, Serge GATIGNOL, Stéphanie CARTOIX, Michel LAVEDRINE, Guilhem FILLoux, Estelle MILLER, Gérard COULON, Claire MATHIEU-ORTEJOIE, Julien BOULANGER, Alain LEBLON, Sylvain CONDUCHÉ, Arnaud BAUGÉ, Benoît SIMONIN, Christophe DELAMARE, Bruno CHANET, Arnaud DEBRADE, Gilles PARIS, Gérard BOURNON, Chantal CHATET-AUCLAIR, René BEYLOT, Fabien CARTOIX, Yannick TOUZAIN, Henri-Claude BUVAT, Gilles JOURNET, Philippe WILLIAMS, Michel VERRIER, Martine DESCHAMPS, Philippe DE LIBERO, Gérard LONGEOT, Emmanuel FERRAND, Christine BURKHARDT, Jean-Claude VILLATTE, Estelle GAZET, Benoît FLUCKIGER, Isabelle GARDIEN, Guillaume BERNET, Muriel DESHAYES, Durand BOUNDZIMBOU-TELANSAMOU, Jean MALLOT, Freddy LABUSSIERE, Magali GAIGNON, Deny DEROUET, Jacques THUIZAT, Jean-Philippe GUITTARD, Marcel SOCCOL, Magalli BLAES, Didier GUILLOT, Daniel LEGER, Danièle BENAYON,</p> <p>Délégués suppléants : Bruno PICARD représentant Sylvain PETITJEAN, Thierry CHENIER représentant Valéry DUBSAY, Yoann CHAUCHEPRAT représentant Marie-Cécile MARTIN,</p>
Ont donné pouvoir :
Christine MARTINS à Bernard DEVOUCOUX, Sylvain DOMINE à Christine COURTINAT, Amandine DUZELIER à Estelle MILLER, Quentin AMARGIER à Serge GATIGNOL, Aline JEUDI à Gérard COULON, Daniel REBOUL à Gilles JOURNET, Sylvie THEVENIOT à Jean MALLOT,
Secrétaire de séance :
Benoît SIMONIN

N° 26/85. ELECTION DU 12^{EME} VICE-PRESIDENT**Le Conseil communautaire,**

VU le Code général des collectivités territoriales, et plus particulièrement l'article L.5211-10 relatif au mode de désignation des Vice-Présidents,

VU la délibération n°26/73 fixant le nombre de Vice-Présidents à **13**,

CONSIDERANT QU'en l'absence de dispositions légales particulières, les Vice-Présidents doivent être élus successivement au scrutin uninominal, **ET DE** ce fait, Madame la Présidente propose pour le poste de Douzième Vice-Président, la candidature de **Bruno CHANET**.

M Bruno CHANET est seul candidat.

Chaque conseiller communautaire dépose dans l'urne son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de Conseillers présent ne prenant pas part au vote : 0

Envoyé en préfecture le 09/04/2026

Reçu en préfecture le 09/04/2026

Publié le - 9 AVR. 2026

S²LO

ID : 003-200071389-20260407-20260407_85-DE

Nombre de votants : 86
Nombre de suffrage nul : 0
Nombre de vote blanc : 6
Suffrage exprimé : 80
Majorité absolue : 41

A l'issue du scrutin, M **Bruno CHANET** a obtenu 80 voix.


M Bruno CHANET ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamé 12^{ème} Vice-président, et immédiatement installé.

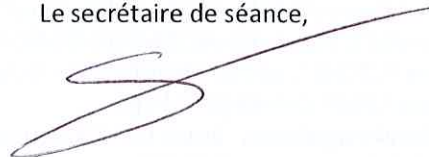
Fait et délibéré le 07 avril 2026,
A Gannat,

Pour extrait conforme,

La Présidente,

Le secrétaire de séance,


Véronique ROUZADOUX


Benoît SIMONIN

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Clermont Ferrand dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet « www.telerecours.fr »

DELIBERATION**Séance du 07 avril 2026**

Nombre de conseillers	
En exercice	86
Présents	79
Ayant donné pouvoir	7
Votants	86

Le 07 avril 2026 à 18h30, les membres du Conseil de la **Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne**, désignés par les conseils municipaux des soixante communes membres, se sont réunis à le Centre socioculturel à Gannat, sur convocation qui leur avait été adressée par Madame Véronique POUZADOUX, Présidente, le 30 avril 2026.

Étaient présents
Délégués titulaires : Stéphanie FAGOT-REVURAT, Philippe BUSSERON, Serge MAUME, Eric BARTHOUX, Thierry ROLLIN, Florence BRIONNET, Yves GUERET, Bernard DEVOUCOUX, Jimmy TRINDADE, Pascal PALAIN, Virginie LADHUIE, Christophe FAYOLLET, Jean DURANTEL, Jacques GILIBERT, Isabelle MATHURIN, Philippe TALLAUD, Jacques BEYSSADE, Denis JAMES, Jean-Jacques KEGELART, Stéphane COPPIN, Marie-Claude BOUCHARD, Frédéric DALAIGRE, Bertrand BECHONNET, Gilles VERNAY, Pierre LAMPAERT, Michel CHATET, Véronique POUZADOUX, Christine COURTINAT, Serge GATIGNOL, Stéphanie CARTOUX, Michel LAVEDRINE, Guilhem FILLOUX, Estelle MILLER, Gérard COULON, Claire MATHIEU-PORTEJOIE, Julien BOULANGER, Alain LEBLON, Sylvain CONDUCHÉ, Arnaud BAUGÉ, Benoît SIMONIN, Christophe DELAMARE, Bruno CHANET, Arnaud DEBRADE, Gilles PARIS, Gérard BOURNON, Chantal CHATET-AUCLAIR, René BEYLOT, Fabien CARTOUX, Yannick TOUZAIN, Henri-Claude BUVAT, Gilles JOURNET, Philippe WILLIAMS, Michel VERRIER, Martine DESCHAMPS, Philippe DE LIBERO, Gérard LONGEOT, Emmanuel FERRAND, Christine BURKHARDT, Jean-Claude VILLATTE, Estelle GAZET, Benoît FLUCKIGER, Isabelle GARDIEN, Guillaume BERNET, Muriel DESHAYES, Durand BOUNDZIMBOU-TELANSAMOU, Jean MALLOT, Freddy LABUSSIÈRE, Magali GAIGNON, Deny DEROUET, Jacques THUIZAT, Jean-Philippe GUITTARD, Marcel SOCCOL, Magalli BLAES, Didier GUILLOT, Daniel LEGER, Danièle BENAYON, Délégués suppléants : Bruno PICARD représentant Sylvain PETITJEAN, Thierry CHENIER représentant Valéry DUBSAY, Yoann CHAUCHEPRAT représentant Marie-Cécile MARTIN,
Ont donné pouvoir :
Christine MARTINS à Bernard DEVOUCOUX, Sylvain DOMINE à Christine COURTINAT, Amandine DUZELIER à Estelle MILLER, Quentin AMARGIER à Serge GATIGNOL, Aline JEUDI à Gérard COULON, Daniel REBOUL à Gilles JOURNET, Sylvie THEVENIOT à Jean MALLOT,
Secrétaire de séance :
Benoît SIMONIN

N° 26/86. ELECTION DU 13^{EME} VICE-PRESIDENT**Le Conseil communautaire,**

VU le Code général des collectivités territoriales, et plus particulièrement l'article L.5211-10 relatif au mode de désignation des Vice-Présidents,

VU la délibération n°26/73 fixant le nombre de Vice-Présidents à **13**,

CONSIDERANT QU'en l'absence de dispositions légales particulières, les Vice-Présidents doivent être élus successivement au scrutin uninominal, **ET DE** ce fait, Madame la Présidente propose pour le poste de Treizième Vice-Président, la candidature de **Philippe BUSSERON**.

M Philippe BUSSERON est seul candidat.

Chaque conseiller communautaire dépose dans l'urne son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de Conseillers présent ne prenant pas part au vote : 0

Envoyé en préfecture le 09/04/2026

Reçu en préfecture le 09/04/2026

Publié le - 9 AVR. 2026

ID : 003-200071389-20260407-20260407_86-DE



Nombre de votants : 86
Nombre de suffrage nul : 2
Nombre de vote blanc : 5
Suffrage exprimé : 79
Majorité absolue : 40


A l'issue du scrutin, M **Philippe BUSSERON** a obtenu 78 voix et M **Daniel REBOUL** 1 voix.

M Philippe BUSSERON ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamé 13^{ème} Vice-président, et immédiatement installé.

Fait et délibéré le 07 avril 2026,
A Gannat,

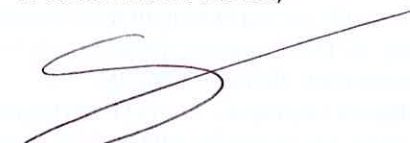
Pour extrait conforme,

La Présidente,


Veronique POUZADOUX



Le secrétaire de séance,


Benoît SIMONIN

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Clermont Ferrand dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet « www.telerecours.fr »

DELIBERATION

Séance du 07 avril 2026

Nombre de conseillers	
En exercice	86
Présents	79
Ayant donné pouvoir	7
Votants	86

Le 07 avril 2026 à 18h30, les membres du Conseil de la **Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne**, désignés par les conseils municipaux des soixante communes membres, se sont réunis à le Centre socioculturel à Gannat, sur convocation qui leur avait été adressée par Madame Véronique POUZADOUX, Présidente, le 30 avril 2026.

Étaient présents

Délégués titulaires : Stéphanie FAGOT-REVURAT, Philippe BUSSEYON, Serge MAUME, Eric BARTHOUX, Thierry ROLLIN, Florence BRIONNET, Yves GUERET, Bernard DEVOUCOUX, Jimmy TRINDADE, Pascal PALAIN, Virginie LADHUIE, Christophe FAYOLLET, Jean DURANTEL, Jacques GILIBERT, Isabelle MATHURIN, Philippe TALLAUD, Jacques BEYSSADE, Denis JAMES, Jean-Jacques KEGELART, Stéphane COPPIN, Marie-Claude BOUCHARD, Frédéric DALAIGRE, Bertrand BECHONNET, Gilles VERNAY, Pierre LAMPAERT, Michel CHATET, Véronique POUZADOUX, Christine COURTINAT, Serge GATIGNOL, Stéphanie CARTOUX, Michel LAVEDRINE, Guilhem FILLOUX, Estelle MILLER, Gérard COULON, Claire MATHIEU-ORTEJOIE, Julien BOULANGER, Alain LEBLON, Sylvain CONDUCHÉ, Arnaud BAUGÉ, Benoît SIMONIN, Christophe DELAMARE, Bruno CHANET, Arnaud DEBRADE, Gilles PARIS, Gérard BOURNON, Chantal CHATET-AUCLAIR, René BEYLOT, Fabien CARTOUX, Yannick TOUZAIN, Henri-Claude BUVAT, Gilles JOURNET, Philippe WILLIAMS, Michel VERRIER, Martine DESCHAMPS, Philippe DE LIBERO, Gérard LONGEOT, Emmanuel FERRAND, Christine BURKHARDT, Jean-Claude VILLATTE, Estelle GAZET, Benoît FLUCKIGER, Isabelle GARDIEN, Guillaume BERNET, Muriel DESHAYES, Durand BOUNDZIMBOU-TELANSAMOU, Jean MALLOT, Freddy LABUSSIÈRE, Magali GAIGNON, Deny DEROUET, Jacques THUIZAT, Jean-Philippe GUITTARD, Marcel SOCCOL, Magalli BLAES, Didier GUILLOT, Daniel LEGER, Danièle BENAYON,
Délégués suppléants : Bruno PICARD représentant Sylvain PETITJEAN, Thierry CHENIER représentant Valéry DUBSAY, Yoann CHAUCEPRAT représentant Marie-Cécile MARTIN,

Ont donné pouvoir :

Christine MARTINS à Bernard DEVOUCOUX, Sylvain DOMINE à Christine COURTINAT, Amandine DUZELIER à Estelle MILLER, Quentin AMARGIER à Serge GATIGNOL, Aline JEUDI à Gérard COULON, Daniel REBOUL à Gilles JOURNET, Sylvie THEVENIOT à Jean MALLOT,

Secrétaire de séance :

Benoît SIMONIN

N° 26/87. LECTURE DE LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL PAR LA PRESIDENTE

Le Conseil communautaire,

VU le Code général des collectivités territoriales, et plus particulièrement l'article L. 5211-6 du CGCT qui prévoit que « lors de la première réunion de l'organe délibérant, immédiatement après l'élection du Président, des Vice-Présidents et des autres membres du bureau, le Président donne lecture de la charte de l'élu local prévue à l'article L. 1111-1-1. Le président remet aux conseillers communautaires une copie de la charte de l'élu local et des dispositions de la sous-section 1 de la section 2 du chapitre IV du présent titre dans les Communautés de communes, de la section 3 du chapitre VI du présent titre dans les Communautés d'agglomération, de la sous-section 4 de la section 2 du chapitre V du présent titre dans les Communautés urbaines et les métropoles, ainsi que des articles auxquels il est fait référence dans ces dispositions ».

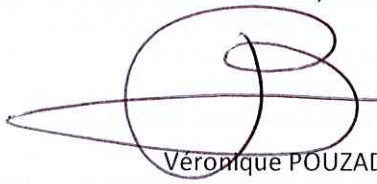
Après lecture de la Charte par la Présidente,

PREND ACTE du contenu de Charte de l'élu local.

Fait et délibéré le 07 avril 2026,
A Gannat,

Pour extrait conforme,

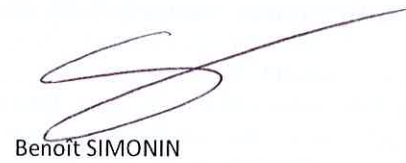
La Présidente,



Véronique POUZADOUX



Le secrétaire de séance,



Benoît SIMONIN

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Clermont Ferrand dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet « www.telerecours.fr »